



Rapport de ciblage des postulants au programme de resocialisation du SCAED



Mai 2018

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1. INTRODUCTION	5
1.1 Contexte et justification.....	5
1.2 Nécessité du projet.....	5
2. OBJECTIFS DU RAPPORT	6
3. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE	7
3.1 Critères de sélection des bénéficiaires	7
3.2 Principales étapes du processus de sélection des bénéficiaires.....	7
3.3 Description des étapes du processus de sélection des bénéficiaires ...	8
3.4 Etat des enrôlements par centre	9
4. ANALYSE DU PROFIL DES POSTUANTS	10
4.1 Statistiques générales globales sur les postulants.....	10
4.2 Répartition par tranche d'âge.....	12
4.3 Description de la scolarisation des jeunes postulants au programme	12
4.4 Description suivant l'activité professionnelle exercée par les jeunes ..	15
4.5 Analyse des antécédents des jeunes	16
4.6 Motivations de la participation au programme de resocialisation.....	18
4.7 Analyse de la variation des scores par centres d'enrôlement	18
5. SYNTHÈSE DU PROFIL DES POSTULANTS	21
ANNEXES	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des postulants par centre d'enrôlement.....	9
Tableau 2: Paramètres de tendance centrale des scores des postulants	11
Tableau 3 : Motifs d'arrêt des cours.....	13
Tableau 4 : Motifs de non scolarisation.....	14
Tableau 5 : Lieux de danger des jeunes.....	17

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Postulants par type de pièce fournies à l'enrôlement.....	10
Graphique 2 : Répartition des postulants par tranche d'âge.....	12
Graphique 3 : Répartition des postulants suivant la scolarisation.....	12
Graphique 4 : Répartition des postulants suivant l'activité professionnelle	15
Graphique 5 : Principaux types d'activité exercées.....	15
Graphique 6 : Revenu issu des activités exercées.....	16
Graphique 7 : Antécédents avec la police ou la justice.....	16
Graphique 8 : Sentiments de danger des jeunes	17
Graphique 9 : Motivations de participation au programme	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement

AGEPE : Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi

ANOVA : Analysis Of Variance (Terme anglais désignant Analyse de la variance)

BCPE : Bureau de Coordination des Programmes Emploi

C2D : Contrat de Désendettement et de Développement

CCAD : Centre Civique d'Action pour le Développement

CCAS : Complexe Communal d'Action Sociale

CREC : Centres de Resocialisation et d'Education Civique

CTS : Comité Technique de Sélection

SCAED : Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la République de Côte d'Ivoire et la République Française, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé au Gouvernement ivoirien, une subvention d'un montant de 15.550.000 d'euros en vue de financer la mise en œuvre du Projet C2D Emploi des Jeunes.

Ce projet vise d'une part, à promouvoir l'emploi à travers le financement de dispositifs d'insertion par l'activité sociale et par l'activité économique, et d'autre part, à apporter un appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

La gestion fiduciaire ainsi que la coordination du projet sont assurées par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) tandis que les activités opérationnelles en faveur des bénéficiaires sont conduites par Opérateurs Partenaires dans le cadre de Convention de Partenariat conclues avec le BCP-Emploi. Ainsi, le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) a été désigné comme Opérateur d'Activités pour la resocialisation de jeunes de 16 à 35 ans en situation de vulnérabilité accrue par une formation adaptée dans des Centres Civiques d'Action pour le Développement (CCAD) en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

1.2 Nécessité du projet

Selon les données de l'enquête emploi (AGEPE, 2013), la proportion des jeunes de 14-24 ans qui sont en âge de travailler mais qui ne sont ni en emploi, ni dans le système éducatif, est de 70,8 %. Ceux de 25-35 ans représentent 35,6% de l'effectif total de 14 501 118 personnes. Ces tranches d'âge qui concernent des groupes à risque méritent qu'on y prête une attention particulière.

Pour la plupart, ces jeunes sont issus de familles pauvres et vivent dans des conditions d'extrême précarité. Ils sont confrontés aux réalités de la subsistance quotidienne, les obligeant de façon précoce, à investir les rues pour survivre, pour s'adonner à la consommation effrénée de drogues, de psychotropes et autres produits et pour y constituer de bandes de jeunes s'adonnant à des activités criminelles.

Par ailleurs l'étude sociologique (Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace, 2015) présentent quatre facteurs explicatifs qui servent de ressort à la violence des jeunes dans les communes d'Abobo, de Yopougon et d'Adjamé, à savoir :

- (i) La faible diversité des systèmes de production de richesse dans nos communes,
- (ii) La recomposition de la structure familiale et l'apparition de nouveaux modèles de réussite sociale ;
- (iii) Le délitement du système scolaire ;
- (iv) Les luttes pour le contrôle des espaces économiques publiques telles les gares routières.

Afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes vulnérables et en voie de marginalisation, le Gouvernement ivoirien a mis en place le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED), placé sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique.

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir l'épanouissement de la personnalité du jeune et la resocialisation du jeune pour en faire un citoyen conscient de ses devoirs envers l'Etat et de ses responsabilités envers la communauté sociale.

2. OBJECTIFS DU RAPPORT

L'objectif principal de ce rapport est de présenter une synthèse des informations recueillies sur les jeunes postulants à la première phase du programme de resocialisation dans le centre de Bimbresso.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Analyser les caractéristiques socio démographiques des jeunes postulants au programme selon les agences d'enrôlement ;
- Déterminer les motivations des jeunes pour la participation au programme ;
- Etudier les écarts qui pourraient exister entre les jeunes en fonction de leur centre d'enrôlement ;
- Faire une classification du profil des jeunes de manière générale.

3. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE

3.1 Critères de sélection des bénéficiaires

Conformément aux critères de sélection convenus entre le SCAED, l'AFD et le BCP Emploi, les bénéficiaires du SCAED sont sélectionnés selon les critères suivants :

- Etre âgé de 16 à 35 ans ;
- Etre ivoirien ;
- Etre analphabète ou en échec scolaire ;
- Etre volontaire et motivé ;
- Etre apte psychologiquement, physiquement et médicalement.

Dans le cadre de la phase 2 du C2D Emploi, le Centre de Formation du SCAED à Bimbresso accueillera 500 bénéficiaires sur deux (2) ans, à raison de 250 bénéficiaires par an tandis que le Centre de Formation du SCAED à Bouaké accueillera 150 bénéficiaires sur une année. A terme, ce sont donc 650 jeunes qui seront bénéficiaires du programme de resocialisation.

3.2 Principales étapes du processus de sélection des bénéficiaires

Une série d'activités ont été réalisées avant l'admission de ces jeunes volontaires dans le centre pour ensuite assurer leur encadrement, leur formation et la préparation de leur insertion socio- professionnelle. Ces activités sont les suivantes :

- **Identification et contractualisation avec les structures d'appui à la sélection des bénéficiaires**

Dans le cadre de la sélection des bénéficiaires du SCAED, la Coordination Nationale du SCAED, en lien avec le BCP-Emploi, a conclu des conventions avec des centres sociaux publics et des ONG avec pour mission :

- Le profilage de la cible : Cette phase consiste pour les structures d'appui à recevoir les jeunes, les inscrire dans un registre, renseigner une fiche de profilage, écouter et recueillir les informations complémentaires sur le candidat.
- La présélection des potentiels stagiaires : Cette phase consiste à établir une première liste des candidats à partir de la grille de vulnérabilité.
- **La sélection définitive des stagiaires** consiste à analyser les grilles de vulnérabilité et sélectionner les candidats en fonction de leur vulnérabilité, du genre, et d'autres critères définis par le comité de sélection pour tenir compte de l'homogénéité du groupe.

3.3 Description des étapes du processus de sélection des bénéficiaires

→ Le profilage ou enrôlement de la cible

Cette étape qui s'est déroulée du 30 Novembre au 26 Décembre 2017 et consisté à l'enregistrement des données personnelles des jeunes postulants motivés dans une base de données par les quatre (4) centres choisis. Ces données recueillies sur les jeunes constituent la base d'élaboration du présent rapport. Au total, 357 jeunes (tous des hommes) ont été enregistrés.

→ La présélection des potentiels stagiaires

A partir de la base issue du profilage, des notes sont attribuées à travers des conditions préalablement définies¹ contenues dans un outil avec des critères d'éligibilité afin de discriminer les jeunes et choisir les plus vulnérables. Ainsi, à titre d'exemple un postulant A dont les deux parents sont en vie et un postulant B dont l'un des parents est décédé n'auront pas les mêmes notes.

En effet dans le cadre de la sélection des jeunes postulants au programme, le jeune A aura comme note 5 alors que le jeune B aura comme note 10. Ces notes sur chaque information sur le jeune permettent à terme d'obtenir une note synthétique qui représente la note de vulnérabilité du jeune ou score de vulnérabilité.

La note ou le score de vulnérabilité est obtenu donc en procédant à une somme des notes sur chaque information. Le jeune B sera donc dit plus vulnérable que le jeune A.

→ Critères d'éligibilité

Pour qu'un jeune soit éligible ou sélectionnable, il devrait impérativement avoir une note ou score de vulnérabilité supérieure ou égale à 120 points.

→ Visite Médicale

En plus des étapes ci-dessus citées, notons qu'après la phase d'enrôlement, tous les jeunes ont participé à la visite médicale qui s'est déroulée du 03 au 12 janvier 2018 par le centre antituberculeux de Treichville. Elle a permis d'avoir une meilleure appréciation du niveau de santé des jeunes postulants et savoir si leur état leur permettrait de participer au projet ou pas.

A ce niveau, après la phase de visite médicale, 28 jeunes sur 357 (08%) ont été jugés inaptes. Les postulants déclarés aptes à l'issue de la visite médicale, le comité technique de sélection a statué pour la sélection définitive.

¹ Voir Annexe 2

➤ **La sélection définitive par le Comité technique de sélection (CTS)**

Le rôle du comité est de veiller à la fiabilité de la sélection à partir des conditions préalablement définies et de délibérer en dernier ressort pour arrêter la liste définitive des candidats présélectionnés. La sélection définitive est intervenue donc à la suite des délibérations du CTS et s'est appuyée sur le tableau de délibération issu de la compilation des informations tirées de la grille de vulnérabilité (outil qui permet de reformuler les critères d'éligibilité afin de discriminer les candidats pour offrir la chance aux plus vulnérables).

A l'issue de la délibération du Comité de sélection qui s'est tenue le 09 février 2018 au Siège du SCAED avec la participation de tous les membres², 250 jeunes sur 357 postulants ont été retenus comme bénéficiaires.

3.4 Etat des enrôlements par centre

Tableau 1: Répartition des postulants par centre d'enrôlement

Centres d'enrôlement	Nombre de jeunes enrôlés	Pourcentage
CENTRE SOCIAL D'ANYAMA	36	10%
CCAS DE MARCORY	77	22%
CENTRE SOCIAL D'ABOBO	121	34%
CENTRE AMIGO DOUME	123	34%
TOTAL	357	100%

Source : nos calculs sous Ms Excel

Le tableau ci-dessus donne les statistiques globales sur le nombre de jeunes enrôlés par centre. Les centres AMIGO Doumé et Social d'Abobo comptabilisent le plus grand nombre de jeunes (34%) enrôlés tandis que le Complexe Communal d'Action Sociale de Marcory (CAS Marcory) a enregistré que 77 jeunes soit 22 % de l'effectif global.

² Voir annexe 1

4. ANALYSE DU PROFIL DES POSTULANTS

4.1 Statistiques générales globales sur les postulants

• Nationalité et sexe des postulants

Le résultat qui ressort de l'analyse est que sur l'ensemble des 357 postulants, il n'y a que des hommes. Par ailleurs, seuls des ivoiriens ont été enrôlés ; cela peut s'expliquer par l'un des critères qui stipule que pour participer au programme, *il faut*

nécessairement être de nationalité ivoirienne.

Ainsi, au niveau des centres d'enrôlement, les responsables auraient pris les dispositions nécessaires pour enrôler que des ivoiriens.

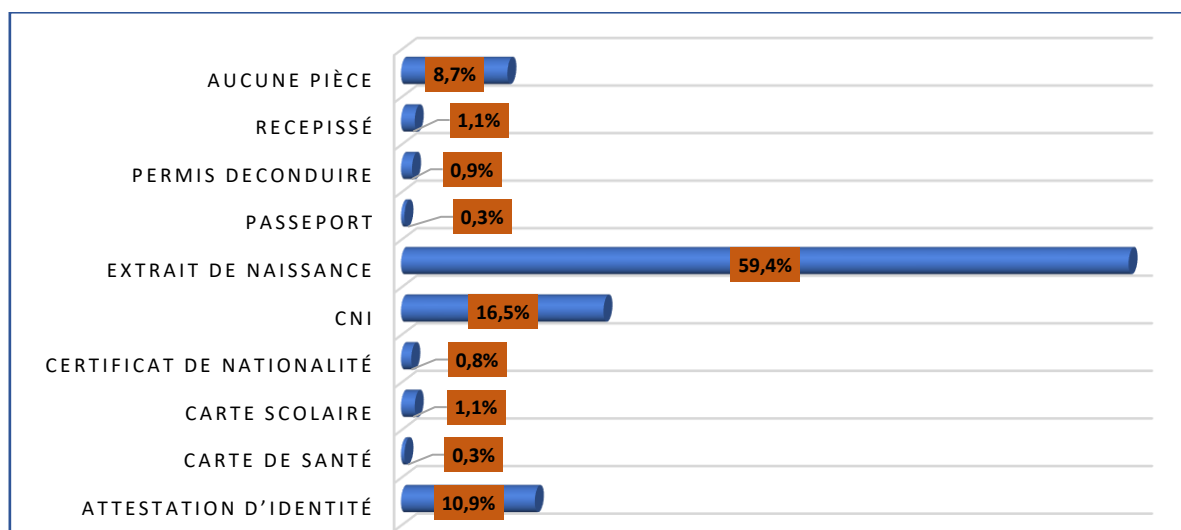
• Typologie des pièces d'identité fournies par les jeunes à l'enrôlement

Le graphique ci-dessous montre la répartition des pièces fournies par les postulants à l'enrôlement. Le premier constat est la *diversité de pièce fournie par les jeunes*. On en compte au total dix (10) types différents de pièce. Cependant, *on note qu'environ 6 jeunes sur 10 (près*

de 60 %) ont fourni des extraits de naissance.

On note en plus des extraits de naissance, d'autres pièces telles que les Attestations d'identité, les cartes nationales d'identité (16.5%), carte de santé, carte scolaire, permis de conduire.

Graphique 1: Postulants par type de pièce fournies à l'enrôlement



Toutefois, certains jeunes près de 9% n'ont fourni aucune pièce à l'enrôlement.

Par ailleurs, 12.1 % des jeunes postulants ne disposent pas de pièces d'identité permettant de vérifier leur nationalité.

• Analyse des scores de vulnérabilités des jeunes par centre d'enrôlement

Tableau 2: Paramètres de tendance centrale des scores des postulants

Paramètres de tendances centrales	Ensemble	Centre Social d'Anyama	Amigo Doumé	Centre Social d'Abobo	Marcory
Nombre	357	36	123	121	77
Moyenne	160,85	164,16	181,62	195	204
Minimum	120	120	125	150	155
Maximum	275	205	230	275	275
Écart-type	71,93	21,98	21,98	24	27
Mode	185 (33³)	155 (4)	180 (19)	195(13)	185 (9)

Le tableau ci-dessus donne les statistiques générales relatives au score des jeunes. Pour l'ensemble des jeunes et pour tous les centres, le score moyen est 160,85, les notes minimales et maximales sont respectivement 120 et 275 ; ce qui donne une étendue⁴ de 155.

L'étendu n'étant pas très éloignée du score moyen, on peut donc dire qu'il y a une forte variation des notes ; cela est d'autant plus vrai que l'écart type qui décrit l'écart des notes par rapport à la note moyenne est très important (71,93).

Au niveau des différents centres d'enrôlement, on remarque que le centre social d'Anyama possède la valeur minimale au niveau du

score ; et la valeur maximale du centre est la plus petite par rapport aux autres centres en dépit du faible nombre d'enrôlés. Aussi notons-nous que le centre d'Anyama a le plus petit score moyen (164,16).

Par ailleurs, le centre de Marcory enregistre la plus petite étendue (120) avec un score minimal 155 et un score maximal de 275.

Afin de mieux analyser la variation des scores par centre d'enrôlement nous ferons une analyse économétrique plus poussée (ANOVA⁵) pour voir le degré de significativité de la différence de score en fonction des centres d'enrôlement.

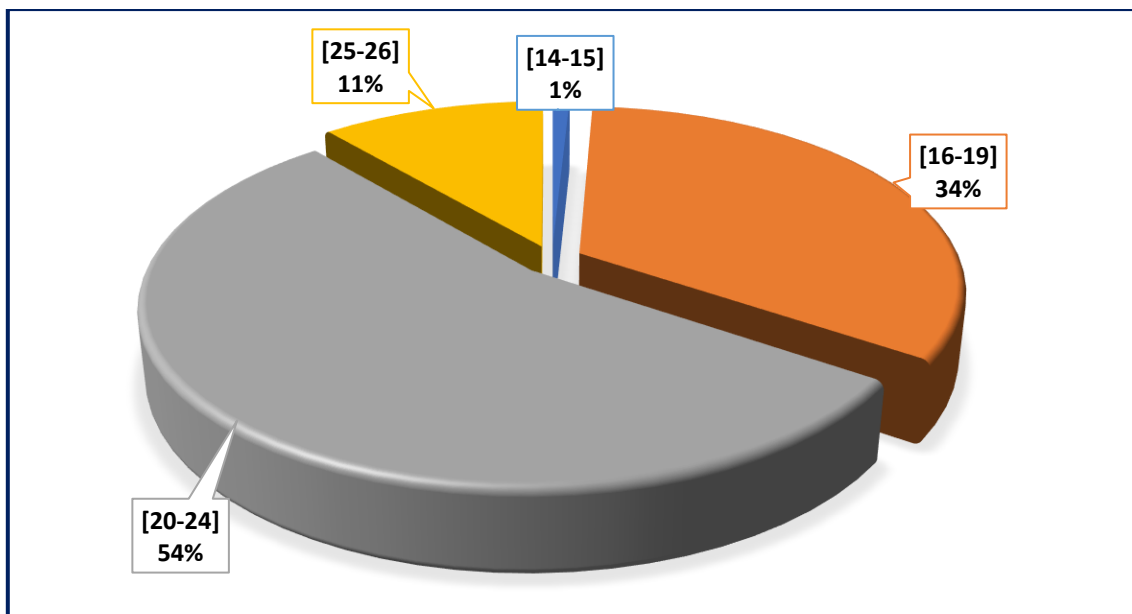
³ (33) les nombres entre parenthèses donnent la fréquence du mode.

⁴ L'étendue désigne l'écart entre la faible note et la note maximale

⁵ Analysis Of Variance

4.2 Répartition par tranche d'âge

Graphique 2 : Répartition des postulants par tranche d'âge

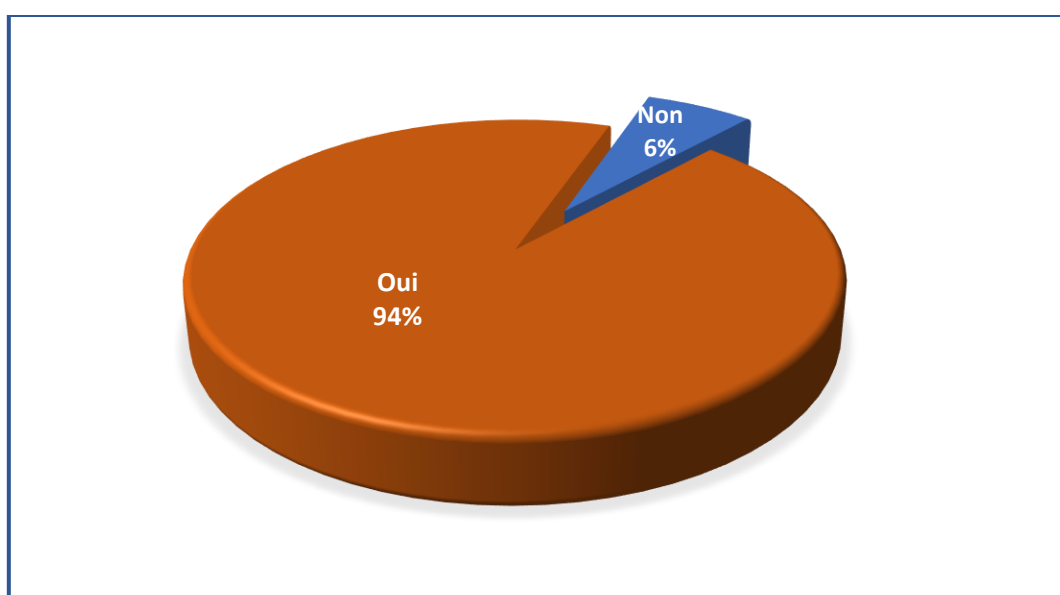


Le graphique ci-dessus montre la répartition de l'âge des postulants. Il ressort que 54% des jeunes ont entre 20 et 24 ans (c'est-à-dire plus de 5 jeunes sur 10 ont entre 20 et 24 ans).

Seulement 1% des postulants ont un âge inférieur à 16 ans qui est l'âge minimum requis pour être bénéficiaire du programme. Ainsi 99% des postulants sont éligibles au programme selon le critère d'âge.

4.3 Description de la scolarisation des jeunes postulants au programme

Graphique 3 : Répartition des postulants suivant la scolarisation



Selon le graphique ci-dessus, 94% des jeunes postulants affirment avoir été scolarisés. Pour ceux ayant arrêté les cours, les motifs d'arrêt sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Motifs d'arrêt des cours

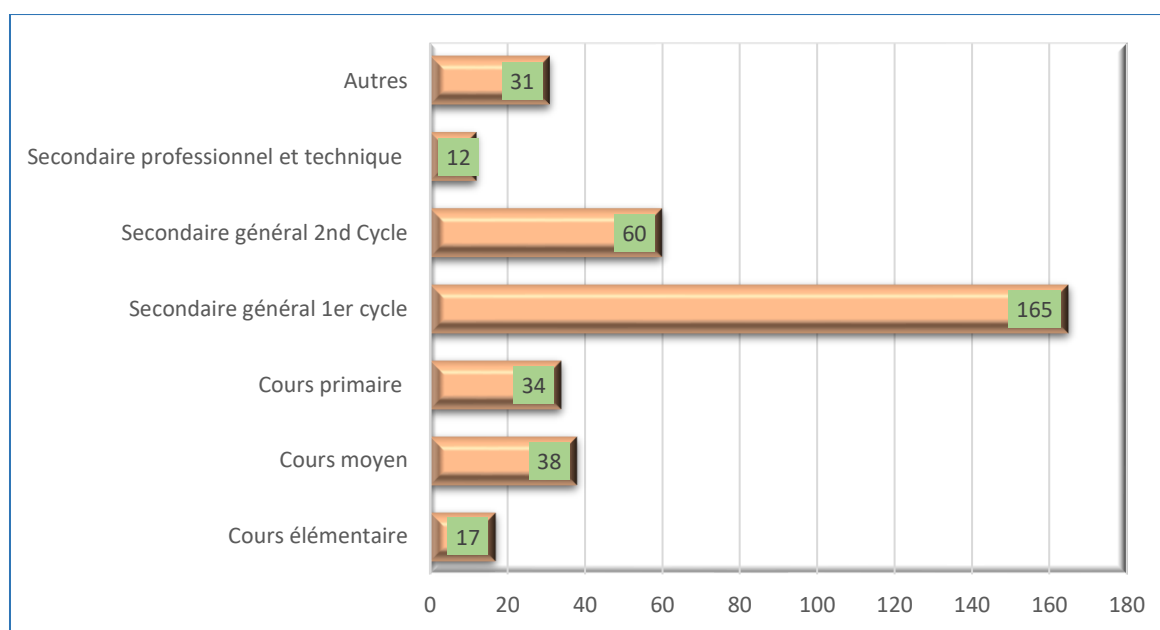
Motifs	Fréquence
Ne peut pas payer les frais de scolarité	195
Apprendre un métier	59
Pas intéressé par les études	28
Famille ne permet pas la scolarisation	10
Maladie/handicap	5
Pas d'extrait de naissance	3
Conflit père et mère	1
Crise poste électorale	1
Dossiers d'examen en retard	1
École trop éloignée / pas d'école	1
Quête d'emploi	1
Exclus pour résultat insuffisant	1
Exclus pour mauvaise conduite	1
Manque d'encadrement	1
Sans aucun motif	1
Séparation des parents	1

Pour les jeunes ayant été scolarisés et qui ont par la suite arrêté les cours, les causes sont nombreuses et variables et résumées dans le tableau ci-dessus. *Toutefois, il ressort principalement que l'arrêt des cours est essentiellement (63% des cas) dû au à des problèmes financiers* comme dans le cas de ceux qui n'ont pas ont été scolarisé dans la mesure où les parents n'avaient plus

les moyens pour financer les études pour leur permettre de poursuivre.

Ensuite, vient la volonté pour l'enfant d'apprendre un métier ; soit 19% des cas. Enfin 12% d'entre eux ont arrêté les cours car ils ne trouvaient plus soit d'intérêt à aller à l'école soit parce que la famille ne souhaite pas que l'enfant continue les cours.

Graphique 4 : Niveau d'études postulants



La répartition des jeunes postulants permet de noter que 66,33 % d'entre eux ont au moins le niveau secondaire (enseignement professionnel et général) contre 25% qui ont le niveau primaire. Seulement 8% n'ont soit pas le niveau primaire soit n'ont pas spécifié leur niveau d'étude.

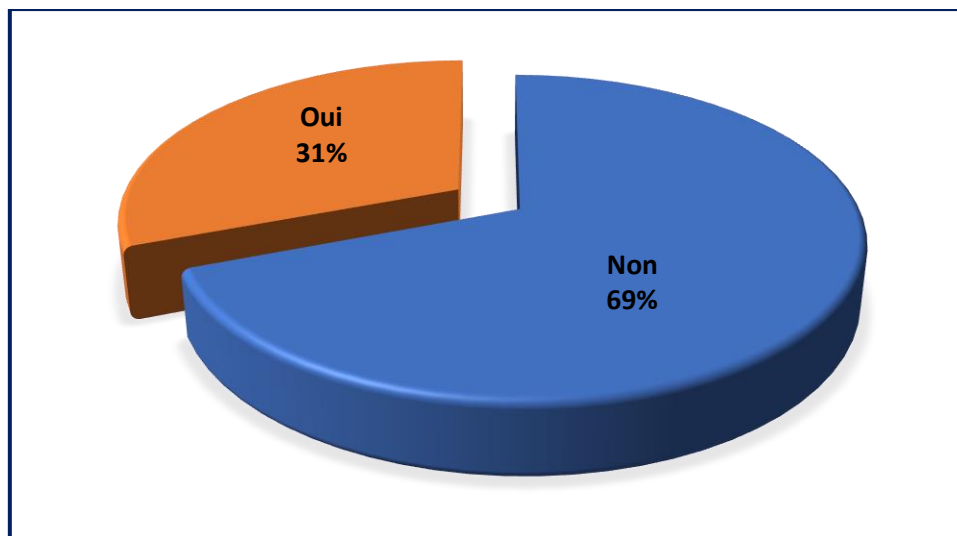
Selon le tableau ci-dessus résumant les motifs de non scolarisation, pour les jeunes n'ayant pas été scolarisés (6% des postulants), la principale cause est financière. En effet ils affirment que leurs parents ou eux-mêmes n'ont pas la capacité ou n'avaient pas les moyens financiers pour prendre en charge les frais scolaires.

Tableau 4 : Motifs de non scolarisation

Motifs	Fréquence
Ne peut pas payer les frais de scolarité	13
Famille ne permet pas la scolarisation	2
Crise militaire de 2002	2
Maladie/handicap	1
Pas intéressé par les études	1

4.4 Description suivant l'activité professionnelle exercée par les jeunes

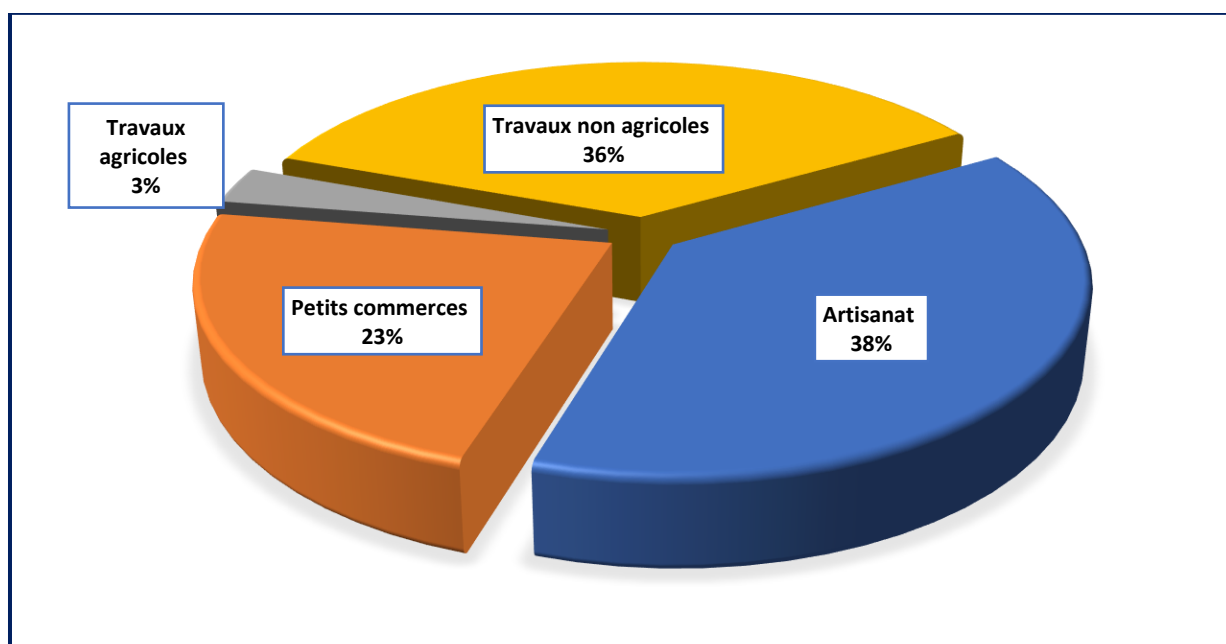
Graphique 4 : Répartition des postulants suivant l'activité professionnelle



Selon le graphique ci-dessus décrivant le fait que les jeunes exerçaient une activité ou pas au moment de se faire enrôler, 31% (soit environ 110 sur 357) d'entre eux exerçaient une activité professionnelle contre 69% qui

n'exerçaient aucune activité. Il apparaît donc que parmi les retenus pour le stage dans le centre de Bimbresso, il existe des jeunes qui travaillaient et gagnaient des revenus.

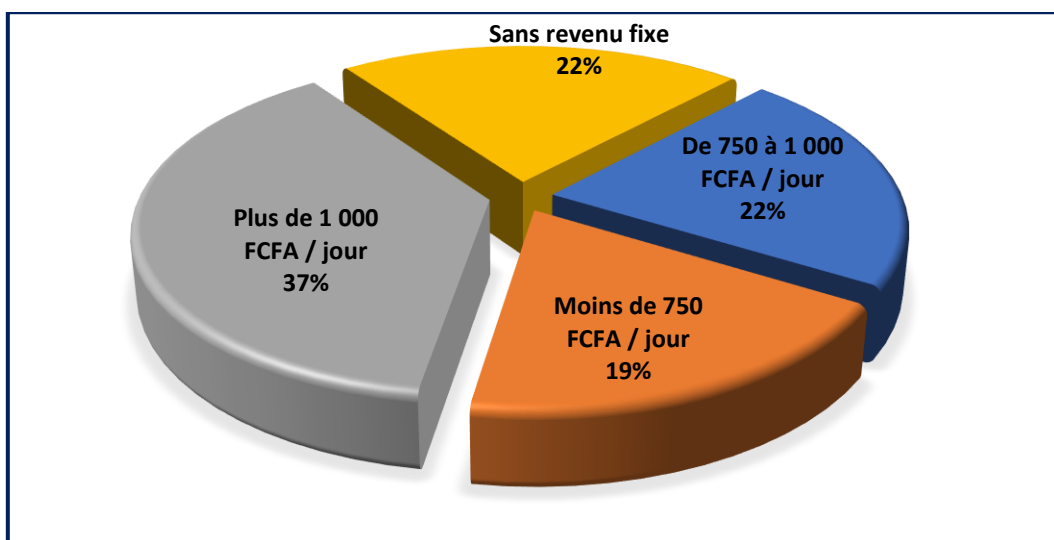
Graphique 5 : Principaux types d'activité exercées



Les principaux types d'activités exercées par les jeunes sont répartis dans le graphique ci-dessus. On note que 38% des jeunes qui exerçaient une activité au moment de postuler étaient dans le domaine de l'artisanat.

Egalement, respectivement 36%, 23% et 3% exerçaient les travaux non agricoles (plomberie, menuiserie, ...), les petits commerces et les travaux agricoles.

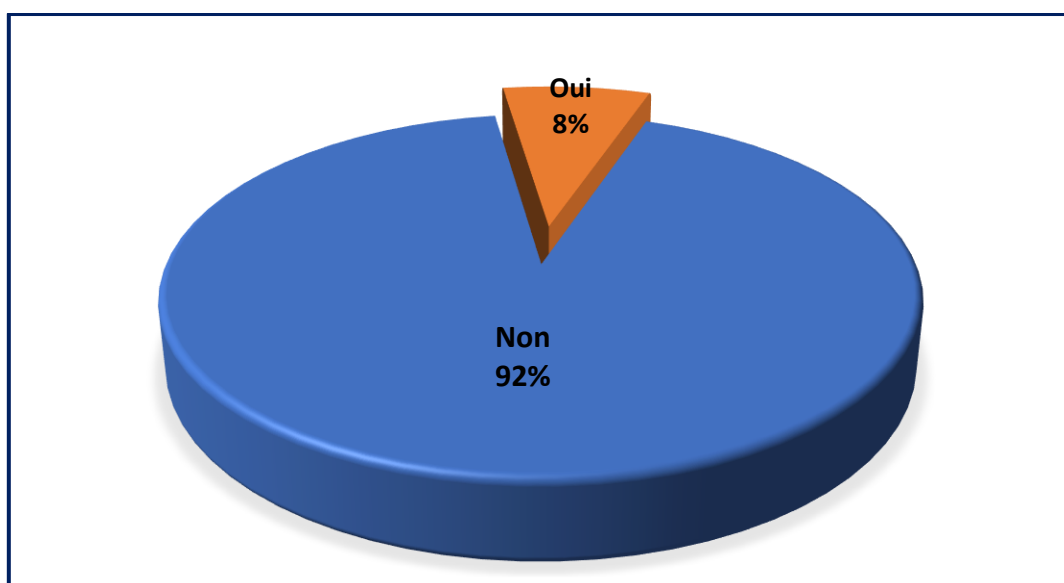
Graphique 6 : Revenu issu des activités exercées



Tous les jeunes qui exerçaient les activités de postuler, la totalité avaient des revenus journaliers. De façon détaillée, 37% avaient de plus de 1.000 Francs CFA par jour, 22% entre 750 et 1.000 Francs par jour.

4.5 Analyse des antécédents des jeunes

Graphique 7 : Antécédents avec la police ou la justice



L'analyse des antécédents des jeunes avec les forces de l'ordre⁶ ou la justice révèle à travers le graphique ci-dessus que seulement 8% (soit à peu près 1 jeune sur 10) ont eu des antécédents.

Les jeunes à 68% soit environ 7 jeunes sur 10 ne s'estimaient pas être en danger contre seulement 30% qui s'estimaient en danger au moment de postuler.

Pour les jeunes ayant été en contact avec la police ou la justice (8 % de l'ensemble), les motifs sont les suivants :

- Vols ;
- Accusations pour vols ;
- Contrôles routiniers de pièce ;
- Viols ;
- Bagarres ;
- En tant que témoin de vol ;
- Complicité de délit ;
- Rafles.

Pour ceux qui estiment être en danger, les lieux qui sont redoutés par ceux-ci sont résumés dans le tableau suivant :

Le tableau ci-dessus montre les principaux lieux où les jeunes s'estiment être en danger. Pour la plupart (76% des cas), c'est au sein des quartiers dans lesquels ils vivent qu'ils se sentent en danger puis dans les milieux de résidence (Famille et cité).

Graphique 8 : Sentiments de danger des jeunes

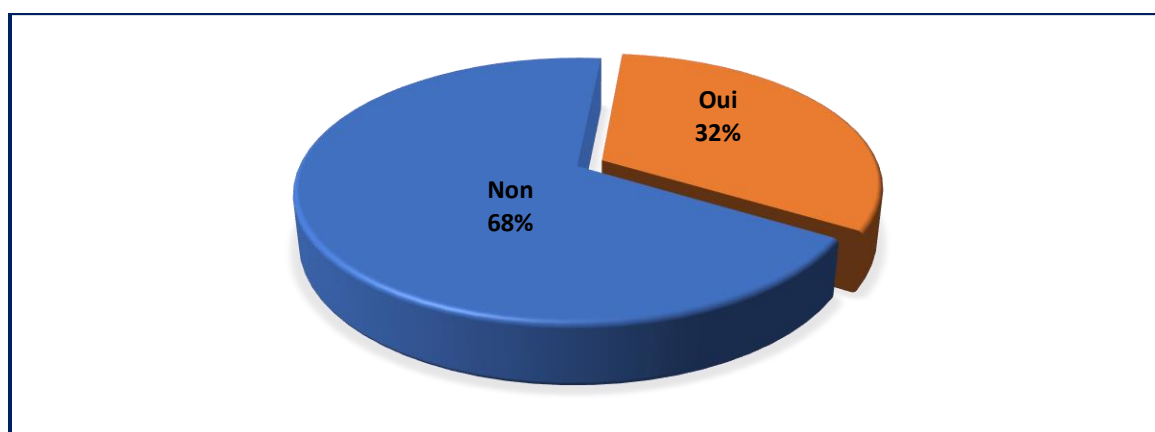


Tableau 5 : Lieux de danger des jeunes

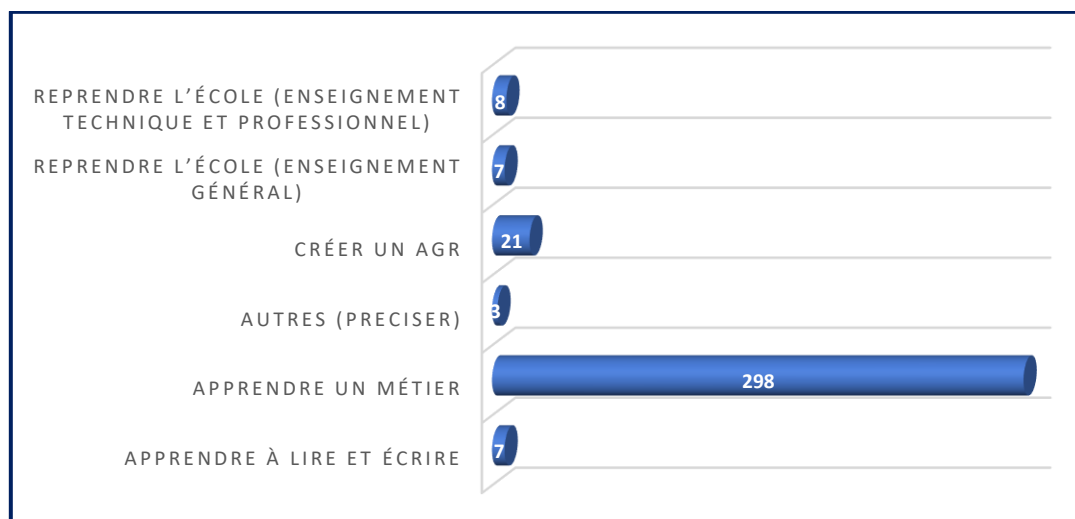
Lieu du danger	Effectif	Pourcentage
Dans son lieu de travail	3	3%
En Famille	8	8%
Dans la rue	12	13%
Dans son lieu de résidence	20	21%
Dans son quartier	52	55%
TOTAL	95	100%

⁶ Police nationale et Gendarmerie nationale.

4.6 Motivations de la participation au programme de resocialisation

Les jeunes pour, la plupart, ont pour *motif principal de d'apprendre un métier en voulant participer au programme*. Ce qui est le cas pour 298 sur 357 jeunes soit environ 84% comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 9 : Motivations de participation au programme



4.7 Analyse de la variation des scores par centres d'enrôlement

Notion de Vulnérabilité

Au sens général, la *vulnérabilité est la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader ou s'enfoncer, quel que soit son niveau de vie, de richesse, face aux fluctuations de la vie.*

Un ménage, un individu ou une communauté est vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des événements externes défavorables.

La capacité des ménages, individus ou communautés à éviter ou réduire la vulnérabilité dépend non seulement des ressources dont ils disposent initialement, mais aussi de

l'accessibilité et de leur aptitude à utiliser efficacement ces ressources pour obtenir un revenu, de la nourriture, obtenir un meilleur niveau de vie ou d'autres éléments essentiels de la vie.

Analyse de la variance

L'analyse descriptive sur les paramètres de tendances centrales, nous a permis de voir une disparité entre les jeunes suivant qu'ils proviennent de centre d'enrôlement.

Afin de voir la significativité de cette différence, nous procédons à présent à un test statistique plus poussé pour s'en apercevoir. Le test statistique utilisé est l'Analyse de la variance.

Encadré : Généralité sur l'analyse de la variance

En statistique, l'analyse de la variance (en abrégé ANOVA : Analysis of variance) est un modèle utilisé pour comparer les moyennes d'échantillons.

Ce test s'applique lorsque l'on mesure une ou plusieurs variables explicatives catégorielle (appelées alors facteurs de variabilité, leurs différentes modalités étant parfois appelées « niveaux ») qui ont de l'influence sur la loi d'une variable continue à expliquer. En d'autres termes l'analyse de la variance permet d'étudier le comportement d'une variable quantitative à expliquer en fonction d'une ou de plusieurs variables nominales catégorielles.

Dans notre cas, nous voulons expliquer le comportement (variation des scores) suivant que les jeunes aient été enrôlés par des centres différents.

Spécification du modèle

La première étape d'une analyse de la variance consiste à écrire le modèle théorique en fonction de la problématique à étudier.

Le modèle général s'écrit :

$$y_{ijk\dots} = \alpha + f(i; j, k, \dots) + \varepsilon$$

Où y_{ijk} désigne la variable à expliquer, une constante, $f(i; j, k, \dots)$ une relation entre les variables explicatives et l'erreur de mesure. On pose l'hypothèse fondamentale que l'erreur suit une loi normale centrée, c'est-à-dire $\varepsilon = N(0, \beta^2)$

Hypothèses à tester

L'hypothèse nulle (H_0) correspond au cas où les distributions ont la même moyenne.

L'hypothèse alternative (H_1) est qu'il existe au moins une distribution dont la moyenne s'écarte des autres moyennes :

$$\begin{cases} H_0: m_1 = m_2 = m_3 = m_4 \\ H_1: \exists (i; j) / m_i \neq m_j \end{cases}$$

➤ Résultat de l'analyse

Les résultats de l'analyse de la variance sont consignés dans le tableau suivant :

Source	SS	df	MS	F	Prob > F
Between groups	50233.3097	3	16744.4366	29.52	0.0000
Within groups	200212.489	353	567.174189		
Total	250445.798	356	703.499433		

Source : Nos calculs sous Stata

Interprétation des résultats de l'analyse

Les résultats nous permettent de rejeter l'hypothèse nulle suivant laquelle les moyennes sont « les mêmes » d'un groupe à l'autre.

Ainsi, nous pouvons conclure qu'il y a une forte dispersion des scores en fonction des centres d'enrôlement.

Par ailleurs on note une forte dispersion aussi bien à l'intérieur (Within group) des groupes qu'entre les groupes (between group).

En d'autres termes, en fonction des centres d'enrôlement, les notes sur la vulnérabilité des jeunes varient significativement.

Par ailleurs le tableau 2 montre que le centre de Marcory a enrôlé des jeunes ayant des scores très élevés (donc plus vulnérables conformément aux critères de vulnérabilité préalablement définis) alors que le centre d'Anyama a enregistré des jeunes moins vulnérables par rapport aux autres centres.

5. SYNTHÈSE DU PROFIL DES POSTULANTS

L'analyse des données issues du processus d'enrôlement des postulants à la première phase **du programme de resocialisation du** Centre Civique d'Action pour le Développement de Bimbresso permet de faire ressortir le profil général suivant des postulants.

On note en moyenne que les postulants au CCAD de Bimbresso :

- Sont uniquement des **hommes** (100 %) ;
- **Ne disposent pas** pour la plupart **de pièces d'identité** en bonne et due forme : Ils se sont présentés en majorité avec des extraits de naissances à l'enrôlement (59,4%) ;
- **Ont moins de 25 ans** (88%) avec une majorité ayant entre 20 ans et 24 ans (54%) : soit une population de jeunes ;
- **Sont déscolarisés** (94%) avec majoritairement **au moins le niveau secondaire 1^{er} cycle** (66,3%). Mais ont quitté l'école principalement **pour des difficultés à faire face aux frais de scolarité** ;
- **N'exerçaient aucune activité professionnelle** au moment de leur enrôlement (61%) mais **désirent fortement apprendre un métier** en participant au programme (84,47%) ;
- Ceux **qui étaient occupé** (39%) **exerçaient surtout une activité professionnelle informelle faiblement rémunéré** (63% à moins de 1.000 FCFA / jour) ;
- **N'ont pas vraiment d'antécédents avec les forces de l'ordre et la justice** (92%) et **se sentent relativement en sécurité** (68%) dans leur lieu de résidence ;
- Ont un **niveau de vulnérabilité globalement lié au lieu d'enrôlement.**

* * * * *

L'analyse du profil des jeunes postulants au programme de resocialisation du SCAED a permis de mettre en évidence l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques, les activités exercées et mettre en lumière la variation des scores en fonction des centres d'enrôlement.

Compte tenu des résultats des différentes analyses effectuées, il est important d'initier un dialogue avec les principales parties prenantes en vue de tirer les leçons de ce processus de Bimbresso pour l'amélioration du prochain enrôlement à venir pour le CCAD de Bouaké.

ANNEXES

Annexe 1: Composition du comité technique de sélection

N°	STRUCTURE	FONCTION	NOMBRE
01	Direction du Service Civique et du Volontariat	Présidence	01
02	SCAED (Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement)	Secrétariat	01
03	COSIM (Conseil Supérieur des Imams)	Membre	01
04	FNCRCI (Forum National des Confessions Religieuses de Côte d'Ivoire)	Membre	01
05	Centres Sociaux publics (Ministère de l'Emploi et de la Promotion Sociale)	Membre	01
06	ONG international ou régional ou local	Membre	02
08	CNJ (Conseil National des Jeunes) ou un représentant de la société civile	Membre	01
Total			08



Rapport de ciblage des postulants au programme de resocialisation du SCAED

Contacts

Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
TOURE Mamadou	Directeur Général / Office du Service Civique National (OSCN)	mtoure_aziz@yahoo.fr
BARRY Ismahel A.	Responsable Cellule Programmation et Suivi – Evaluation / BCP Emploi	ismbarry@bcpemploi.org
KOUADIO Youssion Germain	Assistant Suivi – Evaluation / BCP Emploi	gkouadio@bcpemploi.org